

Vers une EPS pour TOUS

- L'EPS contribue à l'éducation de tous les élèves.
- Le professeur d'EPS doit résoudre la difficulté de devoir proposer un enseignement aux élèves en situation de handicap ainsi que ceux partiellement inaptes.
- Concevoir, organiser et conduire un enseignement adapté.

Précisions sur la terminologie Rappel des textes officiels dans ce domaine

- La dispense :

Circulaire N° 90-107 du 17 Mai 1990. Contrôle médical des inaptitudes.

« Il convient de substituer la notion d'inaptitude à celle de dispense » « Les nouvelles dispositions réglementaires (...) retiennent le principe de l'aptitude a priori de tous les élèves à suivre l'enseignement de cette discipline. »

- L'inaptitude :

La note de service N° 2002-131 du 12 juin 2002 différencie l'inaptitude partielle du handicap. En référence au décret n° 88-977 du 11 octobre 1988, **l'inaptitude partielle** est certifiée par l'autorité médicale scolaire quand il y a une « incapacité fonctionnelle liée à des types de mouvements (amplitude, vitesse, charge, postures) , à des types d'efforts (musculaires, cardio-vasculaires, respiratoires) à la capacité de l'effort (intensité, durée) à des situations d'exercices et d'environnement (travail en hauteur, milieu aquatique, conditions climatiques) »

Si l'enseignant d'EPS ne peut pas adapter son enseignement à cette incapacité fonctionnelle, l'élève de fait, ne pratique pas l'activité proposée.

La médecine différencie l'inaptitude partielle temporaire (une incapacité fonctionnelle limitée et reconnue pour un certain temps de l'année scolaire) de l'inaptitude partielle totale (une incapacité fonctionnelle reconnue et limitée pour toute l'année scolaire). L'inaptitude partielle d'un élève est déclarée par le médecin libéral sur un formulaire de l'éducation nationale présent dans le décret n° 88-977 du 11/10/88, puis doit être « attesté » (cf. arrêté du 9/04/2002) par le médecin scolaire pour qu'elle soit reconnue par le service des examens.

- Le handicap :

Le handicap est révélateur d'une déficience ou d'une incapacité répertoriée dans l'arrêté du 9/01/89 fixant la nomenclature **des déficiences, incapacités et désavantages**. Cette nomenclature est inspirée étroitement de la classification internationale des handicaps (CIDH) proposée par l'OMS. Dans le 2nd degré, c'est au médecin de la commission départementale d'éducation Spéciale (CDES), sur la base d'un dossier médical, de déclarer le handicap d'un élève et de lui définir un taux d'incapacité. Un aménagement des installations, une aide à l'écriture, un tiers temps supplémentaire peuvent lui être accordés lors du passage des examens notamment. La validation des mesures particulières aux examens passe par le rectorat après étude du dossier à la CDES.

La note de service stipule très clairement que « **seuls les handicaps ne permettant pas une pratique adaptée au sens de la circulaire 94-137 du 30/03/94 entraînent une dispense d'épreuve** »

Cette circulaire, rappelle, en référence à la Charte Européenne du Sport pour Tous de 1987 et de la loi sur les personnes handicapées de 1975 que « le sport est un facteur essentiel de réadaptation et de réintégration...Il faut offrir une EPS effective aux enfants handicapés fréquentant les écoles...Le

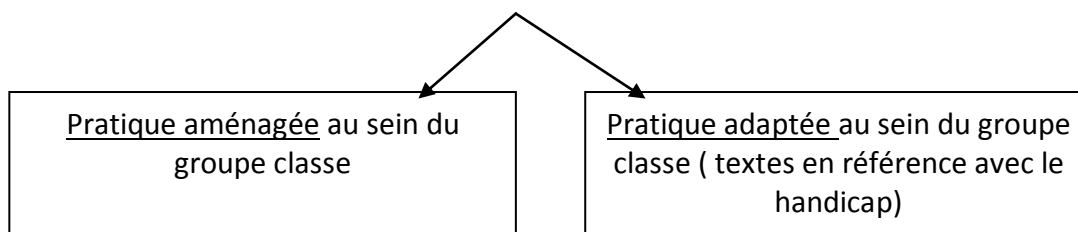
droit des handicapés physiques et des inaptes partiels à ne pas être exclus...L'obligation de la pratique de l'EPS par tous les élèves... » ... « L'enseignant d'EPS est celui qui, de par sa formation et son rôle , a de réelles chances de les aider à la réussite de leur intégration pour une meilleure insertion sociale. »

La quasi totalité des élèves doit donc pouvoir bénéficier d'un enseignement en EPS (et donc d'une évaluation) même si celui-ci est adapté.

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DES ELEVES A BESOINS PARTICULIERS AU COLLEGE DE PUISAYE

- ✚ Evaluation diagnostique en début d'année : repérer les élèves à problèmes particuliers et demander à rencontrer la famille, démarche menée en parallèle avec l'infirmière scolaire.
- ✚ Pour les élèves dispensés à l'année d'emblée : rencontrer la famille pour échanger sur le handicap, et présenter le certificat d'aptitude partielle.
- ✚ Envoi aux médecins généralistes du canton d'un courrier avec certificat médical d'aptitude partielle joint. Démarche qui vise à offrir à tous une EPS aménagée ou non et favoriser l'intégration de l'élève.
- ✚ Les interlocuteurs : famille / infirmière / médecin généraliste.
Mise à disposition du certificat médical d'aptitude partielle (académie Dijon), véritable outil de communication avec le médecin généraliste.
- ✚ Une démarche franche, claire, explicitée auprès de la classe entière et une acceptation de l'inaptitude par l'élève concerné.
- ✚ Des RDV fréquents pour juger des progrès accomplis et/ou des difficultés rencontrées : famille / infirmière / professeur avec un retour pour le chef d'établissement. (1 à 2 fois par trimestre).

Deux démarches possibles :



- ✚ Evaluations « aménagées » : Repérer les progrès et identifier ce qui a été appris reste un axe à préciser comme dans toute démarche d'enseignement (l'équité veut que l'on accepte d'évaluer différemment, dans la logique des apprentissages programmés).
⇒ Adaptation des conditions d'évaluation à la modalité de pratique proposée à l'élève ; cette évaluation est en liaison directe avec l'objectif que l'aménagement de la pratique a fixé.
Elle s'appuie nécessairement sur un choix d'indicateurs significatifs et appropriés au contexte.
Dans ce contexte, il semble également important de poser la question de la nature de l'activité proposée et du niveau d'exigence attendu dans cette activité (même nature d'activité et niveau d'exigence différent ou nature différente et niveau d'exigence identique ?).

Quelles adaptations pour les élèves inaptes partiellement ?

Quel aménagement de la pratique physique ?

Quels paramètres modifier pour favoriser la REUSSITE de l'élève ?

La prise en compte des aptitudes des élèves et le traitement didactique des APS permettront de faire varier plusieurs paramètres : ces adaptations peuvent être combinées entre elles et variées au cours du cycle, de l'année, d'une séance.

1/ Adaptations à l'environnement

- La zone d'évolution. Sécuriser la zone, quel type de sol (dur, mou...).
- L'espace :
 - ▶ taille du terrain (largeur et longueur) voir forme du terrain ex : badminton : terrain réduit pour un élève ayant des problèmes de motricité voire forme ovale ou arrondie...
 - ▶ Hauteur, forme et largeur des filets (voire suppression).
 - ▶ Aménagement de l'espace pour faciliter les déplacements, la manipulation de matériel (mis à hauteur...).
 - ▶ Aménagement de l'espace en ajoutant du matériel « facilitateur » ou sécurisant : ex : en TT sur une table sans filet, rajouter des bordures sur le côté pour éviter que la balle tombe lorsqu'on la fait rouler.
- Matérialisation de l'environnement :
 - ▶ Couleurs, tailles et aspects des lignes, plots, filets, fils... (en particulier pour les élèves ayant des problèmes de vision ou de repérage dans l'espace).

2/ Adaptation du matériel

Variation sur : la taille, poids, volume, aspect, constitution du matériel utilisé par les élèves ex : grosse balle de ping-pong de couleur, ballon en mousse pour le foot ou autre sport collectif, ballon de baudruche à la place de volant de badminton, balle de tennis pour le lancer du poids, javelot en mousse...

▶ matériel médiateur dans les duels ou autres : taille, poids, formes (raquettes...) ex : Frites types piscine pour escrime, raquette de tennis de table plus légère ou plus ergonomique, mini-raquette de tennis, raquette de ping-pong pour jouer avec un ballon gonflable par-dessus un filet de tennis ou de badminton...

Installation de l'élève et moyen de se mouvoir : fauteuil adapté à la pratique des APS, possibilité de s'asseoir, de s'allonger pour se reposer voire pour pratiquer

ex : prévoir une chaise en cours de tennis de table pour un élève fatigable, des bancs en sport collectif ou, permettre l'utilisation d'un tapis en expression corporelle...

3/ Adaptation dans la gestion du temps de la séance

Fatigabilité: faire des pauses : par des consignes espacées différemment temps de jeu réduit, réflexion sur l'organisation de l'équipe pour tenir le temps de jeu (rôles et placements) réflexion de l'élève sur son temps de pratique/intensité : quelles pauses (durée ? quand ? pas trop tard... Combien ?) retour au calme et étirement : parfois indispensable pour la suite des cours ou relaxation.

4/ Adaptation de la programmation

Changement de classe si il y a des barrettes, programmation anticipée dans le cas de la présence future d'un élève handicapé...

5/ Adaptations des règles des APS et transposition didactique poussée des APS

- ▶ Rajout d'espace (scène + grande), de cibles (plusieurs espaces à viser, de différentes natures ex : gobelets en tt, ou cibles de couleurs.)
- ▶ Espace à défendre réduit ou différent (terrain de badminton, demi-table en tennis de table, sans filet avec rebord pour balles roulantes...)

- ▶ Sport collectif : règlement à construire ensemble pour que tous jouent un rôle. Ex : Zone de 1 m autour du joueur très fragile ou ayant de grandes difficultés de coordination, défense en se mettant devant mais sans prendre la balle ou ballon, ou donner plusieurs touches de balle à certains élèves pour qu'ils puissent s'organiser sur le plan moteur et informationnel avant de progresser, de faire une passe ou de tirer...

6/ Adaptations des interactions professeur/élèves et élèves/élèves

Faire confiance à l'élève sur ses inaptitudes (en particulier lorsqu'il s'agit d'une maladie longue ou d'un handicap).

- ▶ Verbalisation des obstacles et problèmes lors d'erreurs (important car pour certaines inaptitudes il est difficile de proposer des pistes car l'enseignant a du mal à imaginer les conséquences précises de l'inaptitude).
- ▶ Consignes : Utilisations de différents moyens de communication, démonstrations.... (pour des problèmes d'abstraction, de repérage dans l'espace, de représentations des mouvements...).
- Modes de regroupement : varier petit groupes, tous ensemble, par capacité ou avec beaucoup de différences de capacité... Ne pas hésiter à faire travailler un élève apte avec un inapte (il va falloir qu'il trouve des solutions). Les élèves qui feront travailler un inapte partiel, travailleront beaucoup sur le « comment ajuster mes gestes pour que mon partenaire travaille réellement », ou sur la stratégie à mettre en place pour utiliser au mieux le règlement adapté.

Ne pas hésiter à dispenser l'élève d'une situation donnée ou à lui proposer des rôles particuliers. Ex : un élève avec une grande fatigabilité pourra être « joueur relais » avec une position fixe lors d'une situation d'apprentissage sur le « passe et va » et lors d'un match se limiter à une zone d'évolution. Aussi le match peut être supprimé parfois.

(Source : académie de Toulouse)

Un exemple : L'OBESITE

Quel aménagement de la pratique physique ? Quels paramètres modifier pour favoriser la REUSSITE de l'élève ?

Les activités gymniques (gymnastique et acrosport)

Espace	Diversité des rôles	Ressources	Contenu d'enseignement
Aménagement du milieu (plan incliné, poutre basse...) afin de faciliter la réalisation, d'éviter des accidents.	Porteur statique ou dynamique, rôles sociaux (juge, pareur)	Equilibre entre l'énergétique, le biomécanique et le motivationnel	Eviter les suspensions et appuis prolongés

Les activités à visée artistique (danse et arts du cirque)

Forme de groupement	Diversité des rôles	Utilisation d'accessoires	Temps
S'appuyer sur les relations dans la classe = regroupement par affinité	Acteur, metteur en scène, juge, chorégraphe, spectateur	Vêtements, masques Utilisation d'accessoires facilitant la mise en mouvement	Adapter la durée des scènes, des productions

Les activités d'opposition collective (basket-ball...)

Temps	Espace	Rôles	Adaptation des règles
Equilibrer le temps d'action et de récupération	Réduire l'espace de jeu pour l'élève obèse ou le positionner dans une zone de terrain prédéfinie	Un ou des rôles spécifiques attribués à l'élève obèse (attaquant, défenseur, joueur relais)	Donner du temps au porteur de balle. Limiter le champ d'action du défenseur...Raisonnement l'opposition

Remarque : un indicateur observable de progrès de l'élève pourrait être l'augmentation du volume de jeu.

Les activités duelles (badminton)

Temps	Surface de jeu	Trajectoires	Contrainte donnée à un joueur
Equilibrer le temps d'action et de récupération	Réduction de l'espace d'évolution en profondeur comme en largeur	Augmentation de la hauteur de filet (ralentir le jeu avec des trajectoires hautes)	Rééquilibrer le rapport de force (jouer uniquement sur le revers)

Le temps et la vitesse d'exécution sont des contraintes plus importantes pour l'élève obèse que pour les autres ; l'enseignant doit donc s'attacher à développer chez l'élève la capacité à anticiper ce qui suppose d'améliorer la lecture du jeu.

Cadre d'analyse pour une EPS aménagée

<u>Activité :</u>		
<u>Compétence Niveau 1 ou 2 :</u>		
<u>L'objet d'apprentissage (ce qu'il y a à construire) :</u>		
<u>Logique / démarche disciplinaire (passer deà.....) :</u>		
<u>Les incontournables de l'activité (essence de l'activité) :</u>		
<u>Les moyens (Capacités sans lesquelles on ne pourra faire)</u>		
<u>Vers la mise en place d'une EPS aménagée</u>		
<u>Profil et caractéristiques de l'élève</u>		
<u>Cognitif</u>	<u>Moteur</u>	<u>Affectif</u>
<u>Adaptations envisagées</u>		
<u>Evaluation (des indicateurs appropriés au contexte)</u>		
<u>OBJECTIF DE LA DEMARCHE :</u>		
VALORISER L'ENFANT EN DIFFICULTE AU MEME TITRE QUE LES AUTRES ELEVES SENTIMENT REEL D'APPARTENANCE AU GROUPE CLASSE		

Exemple dans l'activité Badminton

<u>Activité : Badminton</u>		
Compétence Niveau 1 : En simple, rechercher le gain loyal d'une rencontre en choisissant entre renvoi sécuritaire et recherche de rupture sur des volants favorables par l'utilisation de frappes variées en longueur ou en largeur. Assurer le comptage des points et remplir une fiche d'observation.		
L'objet d'apprentissage (ce qu'il y a à construire) : ⇒ Elaborer des stratégies pour conduire et maîtriser un affrontement individuel afin d'obtenir le gain de la rencontre.		
Logique / démarche disciplinaire (passer deà.....) : Passer du renvoi simple à la rupture		
Les incontournables de l'activité (essence de l'activité) :		
<ul style="list-style-type: none"> - Espace délimité séparé par un filet (modulable) - Opposition - Cible - Absence de rebond - Raquette - Score 		
Les moyens (Capacités sans lesquelles on ne pourra faire)		
<ul style="list-style-type: none"> - Prise d'informations spatio-temporelles, perception de l'adversaire - Maîtrise espace /temps - Habileté manuelle - Compter le score 		
<u>Vers la mise en place d'une EPS aménagée</u>		
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">↓</div> <div style="text-align: center;"><u>Profil et caractéristiques de l'élève</u></div> <div style="text-align: center;">↓</div> </div>		
<u>Cognitif</u>	<u>Moteur</u>	<u>Affectif</u>
1/ Exemple enfant déficient intellectuel : problèmes mnésiques, problèmes spatio-temporels	2/ Exemple enfant en fauteuil	3/ Enfant replié sur lui-même
<u>Adaptations envisagées / Quel traitement didactique de l'APSA ?</u>		
<p>1/ Quadrillage du terrain Coach pour guider Schémas de jeu simples, répétitifs au début Accentuer les démonstrations, + consignes verbales simples (ex : droite rouge et gauche vert) Autoriser le contrôle, le jonglage</p> <p>2/ Projectile plus lent (ballon de baudruche) Terrain modulé par rapport au champ d'action possible Cibles aménagées</p> <p>3/ Coach pour le guider Prise de paroles par terrain plutôt que classe entière : reformulation de consignes données Situations avec comptage des points en binôme (inciter à échanger) Comptage de points : partir de 20, ne pas pouvoir descendre au dessous de 10</p>		
<u>Evaluation</u>		
1 / 2 et 3 : Progrès (moteurs, cognitifs et/ou affectif), stratégies employées, barème aménagé ?		
<u>OBJECTIF DE LA DEMARCHE :</u>		
VALORISER L'ENFANT EN DIFFICULTE AU MEME TITRE QUE LES AUTRES ELEVES SENTIMENT REEL D'APPARTENANCE AU GROUPE CLASSE		

Cas d'une élève à besoins particuliers sur le site de Bléneau

Activité : Gymnastique	
Compétence Niveau 1 : Dans le respect des règles de sécurité, présenter un ensemble d'éléments gymniques simples maîtrisés, illustrant les actions « tourner, se renverser ». Aider un camarade à réaliser un élément simple. Observer et apprécier les prestations à partir de critères simples.	
L'objet d'apprentissage (ce qu'il y a à construire) : ⇒ Construire les actions « tourner, se renverser » pour maîtriser des éléments gymniques et construire un enchaînement.	
Logique / démarche disciplinaire (passer deà.....) : Passer de repères visuels à des repères proprioceptifs. Coordonner des actions motrices pour guider son corps dans des situations inhabituelles, dans la perspective de production ou de reproduction de formes techniques appelées à être vues et jugées tout en maîtrisant la prise risques.	
Les incontournables de l'activité (essence de l'activité) : <ul style="list-style-type: none"> - Prise de risque / maîtrise du risque : sécurité, parade... - Contrôler son corps et ses déplacements dans un espace multi-directionnel (appuis manuels, position de tête particulière) - Assumer sa silhouette gymnique devant un groupe - Cotation d'éléments gymniques, rôle de juge 	
Les moyens (Capacités sans lesquelles on ne pourra faire) <ul style="list-style-type: none"> - Proprioception - Maîtrise corps : gainage - Modification des repères visuels - Intégrer placement tête - Concentration / application - Intégrer les consignes de sécurité (sécurité passive et sécurité active) 	
Vers la mise en place d'une EPS aménagée	
Profil et caractéristiques de l'élève	
↓	↓
<p style="text-align: center;"><u>Moteur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fatigabilité à l'effort, élève asthmatique ▪ Manque de tonus musculaire ▪ Elève en surcharge pondérale 	<p style="text-align: center;"><u>Affectif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elève introvertie ▪ Prise de parole difficile devant la classe
Adaptations envisagées / Quel traitement didactique de l'APSA ?	
<p style="text-align: center;"><u>Moteur</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement matériel particulier (gros tapis, plans inclinés.....) ▪ Valoriser d'autres rôles : juge, pareur, observateur ▪ Tenue écourtée de l'élément gymnique ▪ Niveau de difficulté moindre ▪ Parade assurée par l'enseignant(e) 	<p style="text-align: center;"><u>Affectif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupes affinitaires ▪ Passage de l'évaluation finale en groupe restreint <ul style="list-style-type: none"> ▪ « Capitaine » d'échauffement en fin de cycle ▪ Interactions élève / enseignant(e) ▪ Grille d'évaluation construite par l'élève avec les éléments maîtrisés dans un milieu aménagé : mise en projet de l'élève
Evaluation aménagée	
<ul style="list-style-type: none"> - Oter des éléments de la grille d'évaluation - Autoriser la réalisation d'éléments « transformés » : ex roulade avec appui sur les coudes, ATR placement dos, jambes en contact avec bloc mousse - Proposition d'un enchaînement à 2 niveaux de difficultés : enchaînement A et enchaînement A+ - Barème savoirs d'accompagnement et maîtrise des éléments conservé 	